

Les affaires qui reprennent, c'est des samedis à la pelle !

CE du 26 novembre agenda Décembre - Janvier

Mois	Date	SYST. 1		SYST. 2		UMS	DI/HJ	
		A	B	A	B			
Décembre	Samedi 7	H+		H+				
	Samedi 14		H+		H+			
	Mercredi 18							
	Jeudi 19							
	Vendredi 20							
	Lundi 23						RTT	
	Mardi 24	Seme semaine de congés						
	Mercredi 25	Jour férié - Noël						
	du Jeudi 26 au Mardi 31 inclus		Seme semaine de congés					
Janvier	prévisionnel	Mercredi 1	Jour férié - Nouvel an					
		Jeudi 2	Congé récup 15 aout					RTT
	Vendredi 3	H-	H-			H-	RTT	
	Samedi 4			H+				
	Samedi 11				H+			
	Samedi 18			H+				
	Samedi 25				H+			
	non travaillé APU (Activité Partielle Unifiée)							

Décembre : Pour répondre à une demande commerciale globalement en hausse, la direction de Sochaux oblige tous les salariés des deux systèmes de production à travailler les samedis 7 et 14 décembre (séances de travail en H+ collectives).

Janvier : Faisant suite à une augmentation des ventes de 3008 et 5008, conséquence du récent restylage, le système 2 qui les produit, travaillera le vendredi 3 janvier tournées A et B (journée initialement non travaillée) et les samedis 4 ; 11 ; 18 et 25 janvier. Des samedis en H+ qui viendront alimenter la zone dite de modulation, conformément au nouveau contrat antisocial.

La direction dispose de la vie des salariés, devenus la seule variable d'ajustement pour faire face aux caprices du marché, et à la saturation des usines.

La CGT s'est bien entendue déclarée défavorable à un tel calendrier de travail.

La CGT a souligné, qu'un tel nombre de samedis travaillés, aura des conséquences importantes sur l'organisation de la vie privée des salariés, mais aussi sur leurs conditions de travail (stress, fatigue, ambiance de travail dégradée etc.). Sur le système 2, la direction envisage le passage de 44 à 46 véhicules heures... espérons que ça permette le retour des intérimaires remerciés depuis septembre ?

UMS, arrêt anticipé !

La direction du site de Sochaux s'est déclarée soucieuse du personnel de l'atelier de mécanique ! Les salariés perdent beaucoup d'argent en raison des nombreux jours chômés, conséquence de la baisse d'activité planifiée à UMS. Solution, la direction programme la fabrication d'un stock de 72.000 amortisseurs qui permettra de fermer plus tôt... la fermeture initialement prévue en novembre 2014, a été ainsi avancée à fin juillet 2014.

Y'en a qui manquent pas d'air ! Si la direction est tellement soucieuse du sort des salariés, pourquoi a-t-elle délibérément choisi de brader leur savoir-faire ?



Le capitaine quitte le navire !

Selon le journal *Les Echos Bourse* en date du 23/11/2013, Philippe Varin a été débarqué par le partenaire de PSA, le chinois Don Feng.

Don Feng estimerait qu'il n'est pas assez compétent pour gérer les affaires internationales !?

Il restera encore chez PSA jusqu'en avril 2014, condition indispensable pour qu'il puisse profiter à vie d'une confortable retraite, pour laquelle PSA a mis de côté **20.968.000 €** (document de référence PSA 2012 page 203)... scandaleux dans une entreprise qui se dit en grande difficulté, au point de soutirer 125.000.000 € aux salariés par le biais d'un contrat Antisocial ignoble.

Son successeur, Carlos Tavares, ancien n° 2 de Renault, gardera le cap donné par Philippe Varin

La direction PSA veut s'accaparer nos congés !

Mercredi 20 novembre 2^{ème} réunion de négociation temps de travail agenda 2014

Salariés de journée : La direction s'accapare 6 jours de RTT dont 1 placé le lundi de Pentecôte (journée dite de solidarité), les 5 autres devant servir à aménager des ponts, au gré des besoins des directions locales. Les salariés seront informés au fil des mois, après une simple information du CE.

La CGT dénonce une décision inacceptable !

Les jours de RTT sont du temps de travail, ils doivent être soumis à la négociation obligatoire.

Congés d'été, attaque en règle !

La direction a déclaré que la nouvelle référence du groupe PSA, c'est 3 semaines de congés en été !

En 2014, la direction voudrait les positionner du samedi 26 juillet au dimanche 17 août, inclus.

Par ailleurs, la direction maintient sa volonté de placer la 4^{ème} semaine de congés fin octobre, mais sans l'inscrire dans l'accord, car elle propose différents scénarii d'une clarté obscure dont elle a le secret.

Elle voudrait au minimum pouvoir disposer à sa guise de 3 des 5 jours de cette 4^{ème} semaine, soit semaine 44 (associés à deux jours H- de modulation), soit pour aménager des ponts. Deux journées seraient alors laissées à la disposition des salariés, avec obligation de les utiliser entre le 1^{er} mai et le 31 octobre, car PSA ne veut pas concéder 2 jours de fractionnement supplémentaires comme le préconise le code du travail.

A Sochaux, lors du CE, la direction a programmé deux réunions le 17 décembre et le 29 janvier. Le fractionnement propre au site sera débattu, mais la décision finale dépendra du vote des 61 délégués du personnel

lors des dernières élections professionnelles, les salariés ont élu 26 représentants CGT !

C'est dire qu'il suffit de convaincre quelques délégués des autres organisations syndicales, pour obliger la direction à abandonner son projet.

La pétition contre le fractionnement des congés circule toujours dans certains ateliers, déjà 1675 salariés l'ont signée, faites comme eux !

21 novembre un CCE extra pas franchement extra !

Mutuelle Groupe, la tromperie

Outre les augmentations exorbitantes, déjà dénoncées par la CGT, imposées aux retraités ayant choisi la mutuelle Vitali *maintien de garantie*, la direction annonce maintenant une hausse de 15 à 20% des prélèvements obligatoires pour la Mutuelle Groupe des actifs, et cela dès juillet 2014.

A l'heure du gel des salaires, ces augmentations sont intolérables. La CGT dénonce une tromperie à but lucratif, les salariés sont pris en otage, la Mutuelle Groupe Obligatoire vire à l'escroquerie.

Plus compétents... pour que dalle

La direction a annoncé vouloir transférer 564 salariés de la Direction Recherche et Développement, vers la Direction industrielle (sites français 184, autres sites en Europe 380).

A Sochaux, 54 personnes seront directement impactées, mais les métiers concernés et les conséquences pour les salariés restent, pour l'heure, flous.

La direction assure vouloir obtenir une montée en compétence, mais se garde bien d'évoquer toute reconnaissance, ou contreparties.

La CGT a donné un avis défavorable, au regard du manque de garanties. Elle demande que le CE local soit consulté à chaque transfert.

Les rumeurs étaient fondées

Jusqu'à présent, on pouvait croire que la suppression d'un système sur un site de production était suspendue à l'arrêt d'un modèle non renouvelé (C3 à Poissy, ou 2008 à Mulhouse).

La direction vient d'annoncer qu'elle pourrait ne pas attendre cette échéance, quitte à faire des véhicules très différents sur un seul système.

Conformément au Contrat Antisocial, dès qu'une usine produira moins de 250.000 véhicules par an, alors le passage sur un seul système pourra aussitôt être étudié, puis mis en place.

Aucune contrepartie aux sacrifices : Certains syndicats signataires du contrat Antisocial semblent découvrir la réalité d'un marché de dupes... **largement dénoncé pourtant par la CGT !**